



PLUI-H DE L'OISE PICARDE PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUI) VALANT PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT (PLH)

PHASE DIAGNOSTIC

Synthèse des Enjeux Activité agricole

Mardi 17 Octobre 2023

> Formulation des enjeux d'aménagement et de développement posés :

1/ Vers quelles formes d'agriculture sur le territoire avec quelles incidences sur l'économie locale, le paysage, l'environnement, la « cohabitation » avec les habitants :

- Réfléchir, encourager, faciliter, une plus grande synergie entre les productions agricoles issues du territoire et les débouchés directs aux entreprises (actuelles, futures), aux collectivités locales, aux habitants de l'Oise Picarde.
- Anticiper les mutations possibles de l'usage des emprises agricoles au regard de leurs effets sur les paysages et l'environnement, la consommation d'espaces (ou encore d'artificialisation des sols).
- Informer, échanger, communiquer, avec les habitants et les exploitants agricoles sur le fonctionnement agricole et ses conséquences sur la vie des communes (élu = conciliateur ?, rôle pas toujours facile).

2/ Gérer les nouveaux sujets issus de l'évolution des pratiques et de la réglementation :

- Intégrer la prise en compte des ZNT, des périmètres sanitaires autour d'une activité d'élevage, de la circulation des engins agricoles, dans les perspectives d'aménagement des communes.





Les pistes de réflexion à développer lors de la phase PADD :

- Faudrait-il chercher à attirer des entreprises de l'agro-alimentaire sur les zones d'activités économiques du territoire qui exploiteraient les productions agricoles locales ?
- Veiller à rendre possible la vente de produits à la ferme, ou encore porter une action de valorisation des productions locales (boutique dédiée à l'échelle du territoire, près d'un lieu fréquenté) ?
- Envisager sur le territoire, une cuisine centrale qui prépare les repas pour les établissements de soins, scolaires, les personnes âgées à domicile, voire les entreprises, principalement à partir des productions agricoles locales ?
- Anticiper réglementairement au PLUi-H les possibilités d'usager des sols d'emprises agricoles qui ne seraient plus utilisées, en particulier dans ou aux abords immédiats des secteurs urbanisés ?
- Actions, outils ou mesures à envisager pour plus de concorde entre agriculteurs et habitants ?
- Quelles pistes avancées quant à la prise en compte des ZNT (quelle valorisation des emprises concernées ? Par qui ? Dans quelles conditions ? Avec quels moyens ?) ?



> Formulation des enjeux d'aménagement et de développement posés :

1/ Anticiper et encadrer l'évolution de tout ou partie des corps de ferme qui ne seraient plus utilisés à des fins agricoles :

- Tenir compte de la localisation de ces corps de ferme (celui à l'écart des trames urbaines, de celui en plein cœur d'un secteur déjà urbanisé).
- Exploiter ces possibilités de reconversion urbaine comme un moyen de réduire la consommation d'espaces agricoles, naturels et forestiers pour réaliser de nouvelles constructions.

2/ Tenir compte du sujet de la diversification des exploitations agricoles qui pourraient s'accélérer dans les années à venir :

- Faciliter la mise en œuvre de perspectives d'évolution des exploitations agricoles en place ou dans une situation de reprise.
- Offrir des possibilités de services aux habitants jusque dans les villages.
- Accompagner un changement de modèle économique.
- S'inscrire dans la démarche de transition écologique et énergétique.





> Les pistes de réflexion à développer lors de la phase PADD :

- Envisager des dispositions réglementaires ciblées (sectorisées ou généralisées) sur la question de la reconversion des corps de ferme (OAP thématiques, zonage spécifique, pastillage en zone agricole, etc.) mais s'appuyer aussi sur des retours d'expérience ?
- Apporter un soutien à des types de diversification particulièrement adaptés aux politiques de développement et d'aménagement du territoire (tourisme, énergie renouvelable, circuits-courts, ...) ?
- Identifier au PLUi des emprises, des sites, des bâtiments, en capacité de produire de l'énergie renouvelable autrement que par l'éolien largement présent sur l'Oise Picarde ?

. . .

